

1) Questions

Point 66 : Église

a) Le comité demande qu'un rappel soit fait au propriétaire du terrain jouxtant l'église au sujet de l'entretien des palmes et du lierre qui remontent sur le mur.

Réponse : Un rappel au propriétaire a été fait. L'entretien des palmes et du lierre est prévu par celui-ci.

b) Des ardoises sont tombées au niveau du clocher.

Réponse : Une intervention a été demandée au charpentier.

Point 67 : Immeuble PGHM

Que va devenir l'immeuble qui abrite actuellement les services de la Gendarmerie ?

Réponse : Pas de projet prévu à ce jour.

Point 68 : Chemin du Pont Noir

a) Le comité demande un fauchage de la descente vers le parcours santé qui est dangereuse pour les piétons.

Réponse : Cette demande a été prise en compte par les Services Techniques.

b) Le miroir demandé lors d'une ancienne réunion n'a pas été installé.

Réponse : Le miroir est en commande et toujours en attente de livraison à ce jour.

Point 69 : Parcours santé

Le comité rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse, au risque d'une amende pour les propriétaires.

Point 70 : RD 919

a) À la sortie d'Oloron, direction Féas, le poteau téléphonique n'a pas été réparé.

Réponse : Une demande a été adressée à Orange.

b) Quid de la ligne continue demandée au croisement du Chemin du Poète vers Féas ?

Réponse : Il s'agit d'une compétence du CD64. La Ville leur en fera part lors de la prochaine réunion « route ».

c) Constat : des propriétaires ne peuvent pas vendre car absence de trottoirs.

Réponse : Il n'y a, à ce jour, pas de projet de réalisation de trottoirs.

Point 71 : Chemin des Barthes

Un participant signale que lors de la coupe des arbres, les branchages sont restés à terre.

Réponse : Ce n'est pas un oubli : il s'agit d'une démarche volontaire pour favoriser la biodiversité. Les chablis sont laissés à terre.

Point 72 : Chemin de Gouloure

Une personne signale qu'une grille est cassée.

Réponse : Cette remarque a été prise en compte par les Services Techniques.

Point 73 : Chemin Candau

a) Ce chemin est très souvent inondé. Le curage des fossés serait indispensable.

Réponse : Les Services Techniques sont intervenus, y compris sur l'élargissement pour faciliter le croisement des véhicules.

b) Un congélateur a été déposé dans un champ, un matelas Chemin Candau.

Réponse : Le matelas a été enlevé. En revanche, les Services Techniques ne peuvent pas intervenir pour le congélateur dans le champ (domaine privé).

Point 74 : Chemin des Charrois

a) De l'eau stagne en permanence sur une partie du chemin (le lieu exact sera précisé aux services techniques).

Réponse : La réalisation d'un réseau pluvial est très compliquée à cet endroit.

b) Demande de retracer le STOP à la sortie du parcours santé, sur la Départementale, côté Gendarmerie.

Réponse : Les travaux seront effectués en fonction de la météo.

Point 75 : Route d'Esquiule

La route est en devers.

Réponse apportée lors de la réunion : Un réaménagement de la voirie va être proposé. Un participant demande que soit prise en compte la circulation des tracteurs sur cette voie.

Point 76 : Chemin de Baccarau

Un panneau est à terre.

Réponse : Cette remarque a été prise en compte par les Services Techniques.

La prochaine réunion du comité de quartier aura lieu le mardi 2 juillet à 20h30 à l'ancienne école